

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

50508

## Déclaration de Maladie : N° P19-0004302

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5575 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Mme CHAFI ABDELLAH Date de naissance : 14-09-59

Adresse : OUD LA - KASSI

Tél. : 0520136223 Total des frais engagés : 574 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/11/2020

Nom et prénom du malade : YASMINE CHAFI Age: 41 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Dépression

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TERRASA Le : 20/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/11/99	C1		200 Dhs	<i>Dr. HRICHI Rachid Médecin Général 95 Av Oued Tansit Casablanca - Tel : 05 27 19 43 9</i>
				<i>INRF 091076893</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>SUPPHARIE AL OUAFI Haj Nassar Docteur en pharmacie 55, AV. Oued Sghira - El Ouleyf Tél / Fax : 05 28 80 53 45 ICE : 0015414800005</i>	11.10	374,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

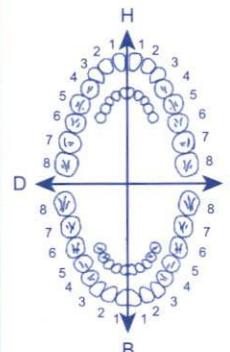
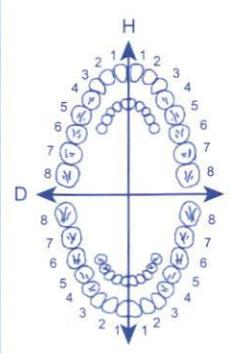
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000		MONTANTS DES SOINS
	35533411	11433553		DATE DU DEVIS
B				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur HRICHI Rachid

MEDECINE GENERALE

295,Av. Oued Tansift ( 24, Gpe E )

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

الدكتور الحرishi رشيد

الطب العام

295، شارع وادي تانسيفت (24)، مجموعة E

حي الألفة - الدار البيضاء

هاتف: 0666 80 76 66

Casablanca, le : 30/11/2020 ..... الدار البيضاء، في :

Mme yASMINE CHAFI.

126,80 1). No-dep 50 mg SV

1cp le soir

83,70 2). Deroscat 20 mg

1cp le matin

69,00 3). Tetralysal 300 mg SV

1gélule 1j

52,80 4). Oedes 20 mg

1gélule 1j

41,725). Profenid 700 mg SV

1Suppo 1j

دكتور الحرishi رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Médecine Générale  
95, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casablanca - Tel : 05 27 19 43 96



PHARMACIE AL OUAROUD  
Dr. CHAFAÏ AL OUAROUD  
55, Oued Tansift  
T 61 / Oued Tansift  
Fax: 05 27 19 43 96  
ICE : CASABLANCA 03 45 57  
Tél : 05 27 19 43 96

دكتور الحرishi رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Médecine Générale  
295, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casablanca - Tel : 05 27 19 43 96

30 Comprimés p  
sécable

LOT: 279  
PER: MAI 2022  
PPV: 126 DH 80

CiplaMaroc

TETRALYSAL 300 mg  
Boîte de 16 gélules  
AMM N°26 DMP/21/NCV  
P.P.V : 69,00 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B.P N°1, 27182 Bouskoura-Maroc



LOT 181039  
EXP 02/2021  
PPV 52.80DH

41170

